

**Certificat d'examen de type
n° F-04-B-1224 du 2 novembre 2004**

Accréditation
n° 5-0012

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E090256-D1-1

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur
type SV (classe X(1))**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 19 mars 1998 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments de pesage à fonctionnement automatique : trieurs-étiqueteurs.

FABRICANT :

ANRITSU INDUSTRIAL SOLUTION Co.Ltd., 1800 ONNA ATSUGI-SHI, KANAGAWA-PREFECTURE 243 (JAPON).

DEMANDEUR :

LATINPACK, PARC TECHNOLOGIQUE, 24 RUE DU BOIS CHALAND, CE 2934 LISSES, 91029 EVRY CEDEX (FRANCE).

CARACTERISTIQUES :

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur type SV, ci-après dénommé instrument est destiné au pesage d'objets en fonctionnement continu (les charges sont pesées en mouvement).

Il est constitué par :

- 1/ un dispositif de transport des objets par bande (amenée des objets sur l'unité de pesage, pesage et évacuation).
- 2/ une unité de pesage comprenant :

- un dispositif récepteur de charge composé d'un dispositif transporteur de charge à bande dont le support repose sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge.
- Un dispositif équilibreur et transducteur de charge pouvant être constitué par :
 - * soit un capteur à jauges de contrainte fabriqué par MINEBEA Co., Ltd. type U2D1 ($E_{\max} = 25$ kg ou $E_{\max} = 50$ kg) (dénomination ANRITSU : KW105..A) ;
 - * soit un capteur à compensation électromagnétique de forces types KW1062A ou KW1064A.
- Un dispositif de commande et d'affichage types KW3001AF ou KW3001AP à cristaux liquides et écran tactile (la version correspondante de la trieuse est la version « SV..A »), ou types KW3002AF ou KW3002AP de type « FDM » avec clavier (la version correspondante de la trieuse est la version « SV..B »).

L'instrument est équipé des dispositifs fonctionnels suivants :

- dispositif de mise en évidence d'un défaut significatif ;

- dispositif de réglage statique de la pente protégé par le dispositif de scellement ;
- dispositif de réglage dynamique accessible à l'utilisateur et valide sur une étendue de pesage égale à $\pm 20\%$ de la quantité nominale du préemballage pour lequel le réglage est effectué. Toute modification est enregistrée de manière traçable et non effaçable;
- dispositifs de mise à zéro :
 - dispositif de mise à zéro initial ;
 - dispositif semi-automatique de mise à zéro ;
 - dispositif automatique intermittent de mise à zéro (la durée maximale entre deux mises à zéro est de 15 minutes) ;
- dispositifs de tare :
 - dispositif de prédétermination de tare ;
- dispositif de test de l'affichage à la mise sous tension. Un temps de chauffage de 40 minutes après mise sous tension est nécessaire.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

Type de cellule de pesage	A compensation électromagnétique de force				Capteur à jauges de contrainte
	KW1062A		KW1064A		KW105..A
Températures	0°C, 40 °C	+5°C, 40 °C	0°C, 40 °C	+5°C, 40 °C	0°C, 40 °C
Max	≤ 600 g		≤ 3 kg		≤ 25 kg
Min	≥ 10 g	≥ 15 g	≥ 20 g		≥ 20 g
e	$\geq 0,5$ g	$\geq 0,2$ g	≥ 1 g	$\geq 0,5$ g	$\geq 0,5$ g
Vitesse maximale de bande	(1)	100 m/min	(2)	(3)	(4)
n	≤ 6000				
n _i	≤ 3000 par étendue de pesage en version multi-échelons – 3 étendues de pesage				
PT	- 100 % de Max				

- (1) 100 m/min de 10 g à 15 g et 120 m/min de 15 g inclus à 3 kg
- (2) 60 m/min de 20 g à 35 g, 120 m/min de 35 g inclus à 1 kg inclus et 100 m/min de 1 kg exclus à 3 kg
- (3) 60 m/min de 20 g à 35 g, 100 m/min de 35 g inclus à 1 kg inclus et 82 m/min de 1 kg exclus à 3 kg
- (4) 50 m/min de 20 g à 50 g et 100 m/min de 50 g inclus à 25 kg

SCELLEMENT :

Le dispositif de scellement empêchant l'accès au réglage statique de l'instrument est décrit en annexe.

L'instrument permet également d'enregistrer de manière traçable et non effaçable les modifications relatives au réglage dynamique de la trieuse.

L'historique des modifications peut être visualisé :

- pour la version SV..A à partir du menu « Maintenance », puis « History » et « Corr. History »
- pour la version SV..B à partir du menu « Maintenance », puis « History menu » puis « Fine adjust History »

L'identification de la partie du logiciel à caractère légal est « V1.80 ».

Pour les deux versions SV..A et SV..B, elle est affichée à la mise sous tension. Pour la version SV..A elle peut être visualisée après appui sur la touche « ? » de l'écran.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION :

L'instrument est destiné à être installé de manière fixe ; il n'est pas équipé d'un dispositif indicateur de niveau.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires figurant sur un instrument sont les suivantes :

- nom du fabricant
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- vitesse maximale du convoyeur de charges en m/s
- cadence maximale de fonctionnement en nombre d'objets par minute
- tension de l'alimentation électrique, en V
- fréquence de l'alimentation électrique en Hz
- pression du fluide de transmission
- étendue de réglage par rapport au point de tri (en % de la valeur du point de tri)
- numéro et date du présent certificat
- indication de la classe d'exactitude
- caractéristiques métrologiques (Max, Min, e, d, PT-)
- températures limites d'utilisation

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

La vérification primitive d'un instrument type SV est effectuée en une phase au lieu d'installation.

Outre l'examen de conformité au présent certificat, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont les suivants :

- 1/ étendue et exactitude de la mise à zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.4 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;
- 2/ stabilité du zéro et fréquence de réglage automatique du zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.5 de la Recommandation R 51 de l'OIML. ;
- 3/ excentration selon la procédure décrite en Annexe A.6.7.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML (lorsque les charges peuvent se présenter de manière excentrée) ;
- 4/ essai de pesage en appliquant l'essai fonctionnel décrit en Annexe A.6.1.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;

Ces essais sont réalisés en mode de fonctionnement automatique.

Les tolérances et conditions de fonctionnement applicables pour les essais 1/ et 2/ sont définies au paragraphe 3.3 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Les tolérances applicables pour l'essai 3/ sont définies par le paragraphe 2.8 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Les tolérances applicables pour l'essai 4/ sont définies par le premier alinéa du paragraphe 2.5.2 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

DÉPÔT DE MODÈLE :

Les plans et schémas sont déposés au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/ E090256-D1 et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE :

En application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées en son article 1^{er} ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

ANNEXES :

- Scellement
- Dessins d'ensemble, version SV..A et version SV..B
- Présentation du boîtier de l'unité de commande et d'affichage pour les versions SV..A et SV..B.

Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Scellement

Fig 1
Vue de l'arrière de la « colonne » contenant les cartes électroniques

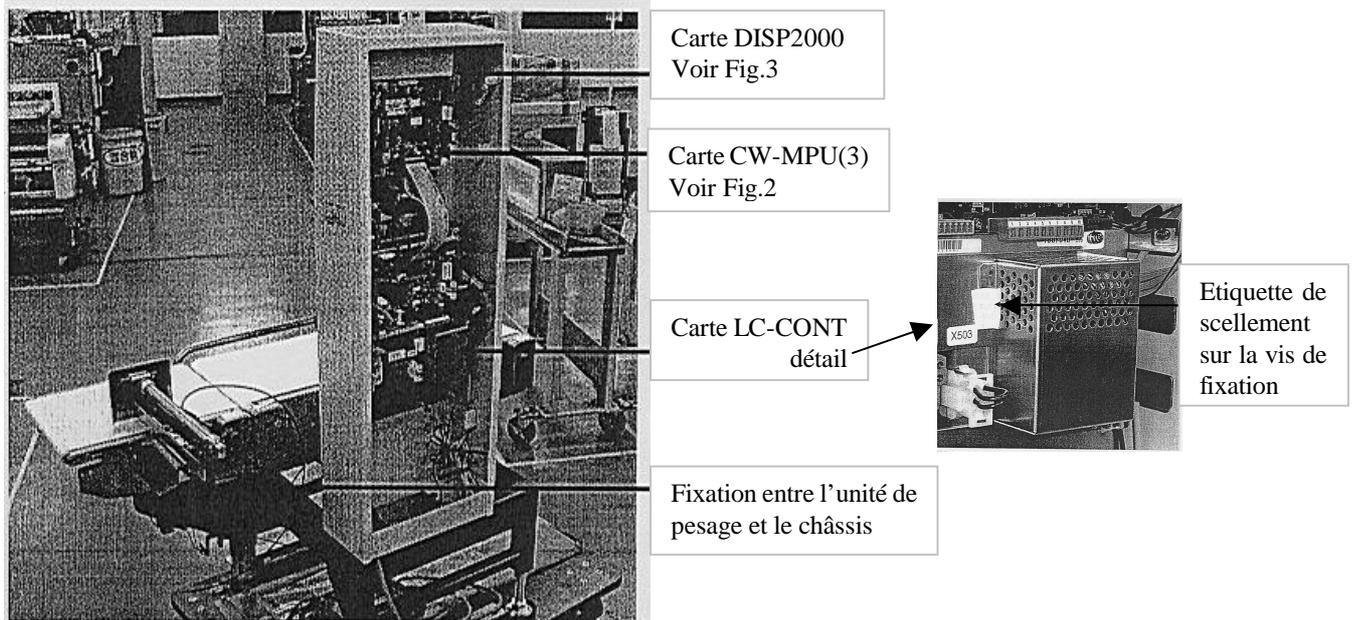
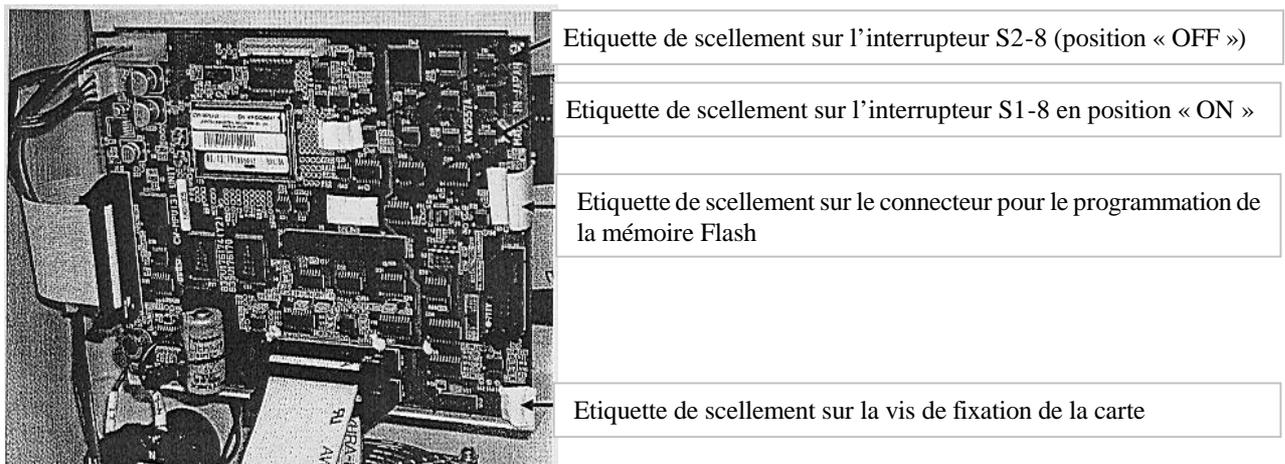
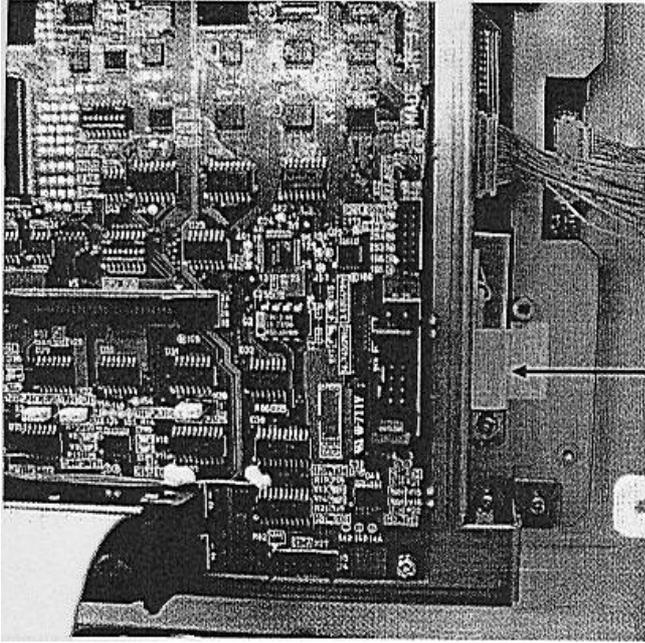


Fig 2 -- Carte CW-MPU(3)



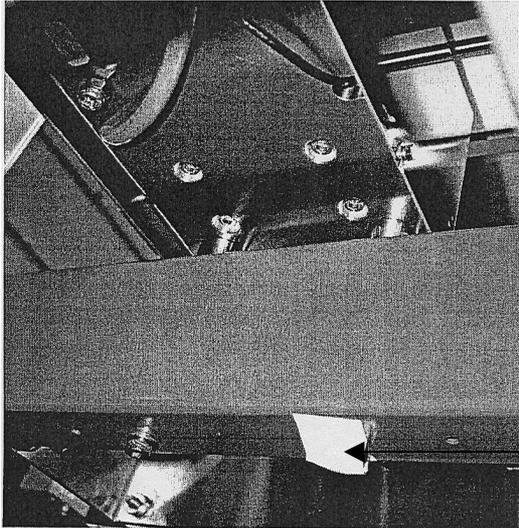
Scellement (suite)

Fig 3 -- Carte DISP 2000



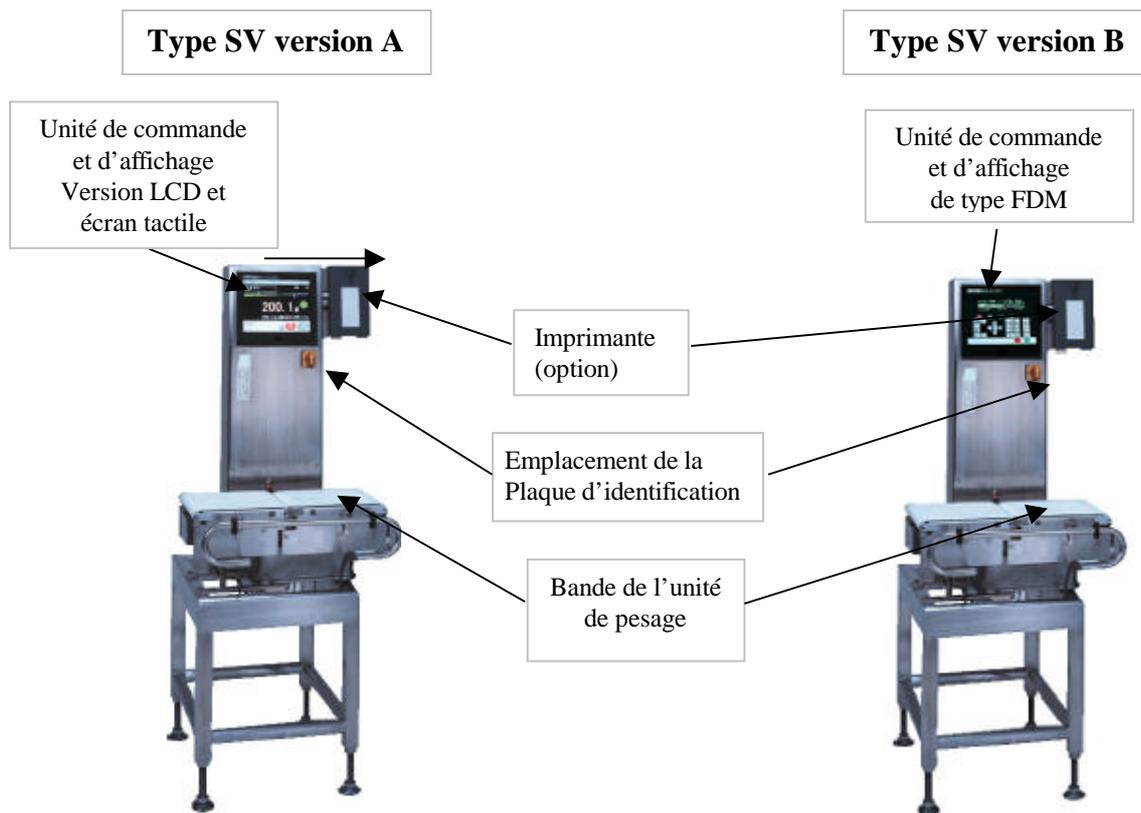
Etiquette de scellement sur la fiche de connexion de la mémoire flash

Fig 4 – Vue de dessous de l'unité de pesage



Etiquette de scellement sur la vis de fixation

Dessin d'ensemble

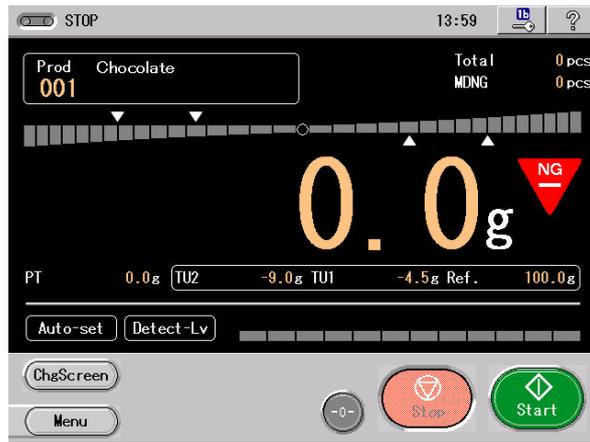


Présentation du boîtier de l'unité de commande et d'affichage

Type SV version A --- Quelques séquences d'écran



Ecran après mise sous tension

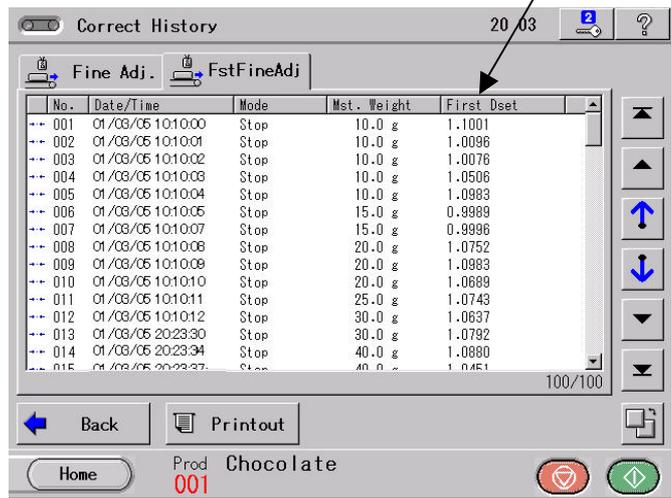


Ecran des menus



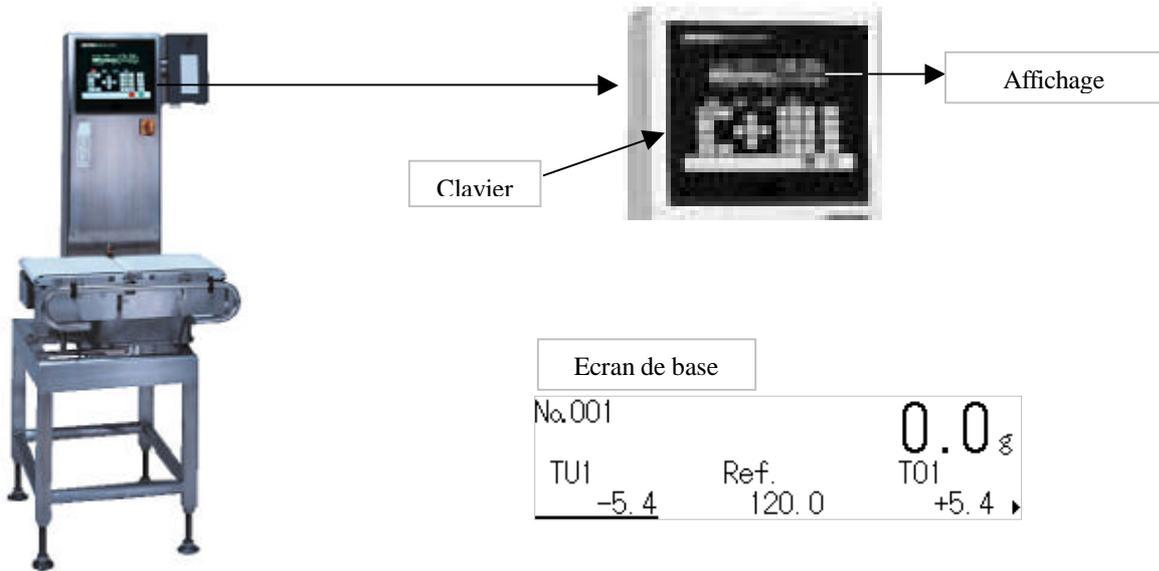
Ecran de visualisation des modifications du réglage dynamique

Coefficients de correction



Présentation du boîtier de l'unité de commande et d'affichage (suite)

Type SV version B --- Quelques séquences d'écran



Ecran de base

No.001			0.0 g
TU1	Ref.	T01	
-5.4	120.0	+5.4	

Ecran de résultats

No.001		120.0 g
-TU2	0 T02-	1
TU2-TU1 (Rejected)	2 MDNG	0
TU2-TU1 (Accepted)	0 EXNG	0
TU1-T01 (Rejected)	116 Db1.Prod	2
TU1-T01 (Accepted)	0	
T01-T02	0 Total	121

Page de menus

5. MD Parameter	2/4
6. Maintenance	
7. Timing Adjustment	
8. Fine Adjustment	⬇